



KINNEAR'S MILLS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALCHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 7 novembre 2022, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents(es), les conseillers(ères):

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 3, Mme Joanne Labranche
Siège no 4, Mme Marisol Brochu
Siège no 5, M. James Allan
Siège no 6, M. Carl Dubois

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Marquis Bédard.

La personne qui préside la séance, soit Marquis Bédard informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Marquis Bédard, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Alexandra Gosselin assiste également à cette séance.

2022-11-210 Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2022-11-211 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point Divers ouvert à tout autre sujet de discussion.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Correspondance

4. Adoption de procès-verbaux

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022

5. Administration générale et trésorerie

5.1 Adoption des comptes du mois

5.2 Nomination d'un maire(sse) suppléant(e)

5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 511 "Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2023"

5.4 Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2023

5.5 Fixer la date concernant l'adoption du règlement numéro 511 "Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2023"

5.6 Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2023

5.7 Services juridiques de la Fédération québécoises des municipalités

5.8 Paiement des redevances

5.9 Prolongement d'entente de services aux sinistrés - Croix-Rouge canadienne

5.10 Dépôt des rapports semestriel de l'état des revenus et des dépenses

5.11 Service d'aide à la recherche de logement

5.12 Autoriser le maire à signer le contrat de travail de la directrice générale par intérim

5.13 Location du chapiteau

7. Sécurité publique

7.1 Troisième paiement pour le service intermunicipale incendie

8. Travaux publics

8.1 Entretien hivernal des chemins

8.2 Travaux dans le 1er Rang

8.3 Demande d'achat de ponceaux par M. Patrick Gourdes

10. Santé et bien-être

10.1 Conseil des aînés de la MRC des Appalaches

11. Urbanisme et développement du territoire

11.1 Offre d'achat de Monsieur Marcel Martineau et Monsieur Richard St-Pierre

11.2 Haie de cèdres - M. Martin Dagnault

12. Législation

12.1 Dépôt du projet de règlement numéro 510 "Règlement concernant les limites de vitesses"

14. Varia

14.1 Divers

15. Période de questions

16. Clôture et levée de la séance

Correspondance

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis aux conseillers.

2022-11-212 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2022-11-213 Adoption des comptes du mois

Il est proposé par Mme Marisol Brochu et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

No de chèque	Nom	Objet	Montant
Virement	Salaires	élus et employés (PP40 à PP43)	14 083,68
Virement	Revenu Québec	DAS septembre	5 179,46
Virement	Revenu Québec	droit déclaration TPS-TVQ déc-2021	326,66
Virement	Agence de revenu du Canada	DAS septembre	1 809,14
Virement	Alarme et communication RL	centrale alarme pour un an	172,46
Prélevé	Bell	téléphone	457,68
Prélevé	Bell Mobilité	cellulaires octobre	220,25
		abonnement oct-nov bureau/garage, installation internet garage	
Virement	Beauce sans fil		701,25
Virement	Bernier Beaudry	frais dossier en cours	951,29
Virement	C. Jacques Électrique	raccord fan garage, lumière, tank	1 340,65
Virement	Canac	filtre fournaise	85,72
Virement	Centre de l'aspirateur TM	tampons à récurer	49,27
Virement	Croix-Rouge	contribution 2023	180,00
	Débroussaillage Adam Vachon	fauchage, débroussaillage accotements	10 112,05
	Domaine des Semeurs	miel activité MADA	125,00
	Ecce Terra	préparation travaux rue Guy	2 874,38
	Élevage Quali-Porc	remb cours espagnol 2020	150,00
Virement	Énergies Sonic	diesel génératrice, location annuelle	505,55
Virement	Excavation Maggy	travaux rue Guy	12 528,66
Virement	Ferme Champ Gauche	sommothies activité MADA	90,55
Virement	Formation Urgence Vie	électrodes pour défibrillateur	424,95
	Groupe CCL	impression chèques fournisseurs	423,20
Prélevé	Hydro Québec	lumières de rue	385,27
Virement	James Allan	remb cours espagnol 2020	50,00
Virement	Jean-Pierre Turgeon	remb cours espagnol 2020	50,00
	Jean-Yves Guay	job sentiers	420,00
	Koralie Poudrier	pots activité MADA	27,50
Virement	Laurie Lambert	tonte pelouse	536,00
Virement	Location d'outils Thetford	cire, chaine pour scie, peinture orange	219,47
Virement	Marquis Bédard	remb km déplacement congrès	209,28
Virement	Mégaburo	relieur, portable, écran, chaises, papier	4 297,11
	Menuiserie Sans Nœud	pose maximum garage, fenêtres bureau	2 545,55
	Michel Desmarais	remb cours espagnol 2020	50,00
Virement	Moto JMF	tube pneu, switch	147,11
Virement	Municipalité St-Jacques-de-Leeds	versement 3 protection incendie	14 261,50
	Nathalie Lacasse	remb cours espagnol 2020	50,00
	Régie intermunicipale région Thetford	déchets septembre	1 071,44
		14e Rang pelle/gravel, rue Guy, 3e Rang pour cèdre, pelle fossés chemin Monfette	
Virement	Ricky Macrae		11 566,52
Virement	Robert Sanfaçon	remb hébergement/déplacement congrès	1 117,84
Virement	Rona	boyau arrosage garage	40,79
Virement	Services comptables SC	services comptabilité septembre-octobre	2 784,41
Virement	Services sanitaires Denis Fortier	récupération/déchets octobre	3 313,20
	Stéphane Champagne	travaux rue Guy	6 200,50
	Sylvain Lambert	remb cours espagnol 2020	50,00
Virement	Uline	corde torsadée sentiers	643,76
Prélevé	UV assurance	assurance collective octobre	904,43
	Valérie Bergeron	remb cours espagnol 2020	50,00
		congrès hébergement/parking congrès maire, timbre, formation CERIU	
Virement	Visa		1 528,03
		maximum toit garage, câbles sentiers, sécateur, piège	
Virement	Vivaco		1 129,20
	Xerox	coût copies	207,69
	TOTAL		106 648,45

2022-11-214 Nomination d'un maire(sse) suppléant(e)

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que Mme Marisol Brochu, soit nommée maire suppléante du 7 novembre 2022 au 10 avril 2023 et qu'elle puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la

municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir, soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2022-11-215 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 511 "Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2023"**

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Gosselin, appuyé par M. Carl Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera, avec les modifications nécessaires, le règlement numéro 511 ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires) pour l'année 2023, de fixer le taux de la taxe foncière générale, la taxe générale pour le maintien du service de police et la taxe de cueillette des matières résiduelles et recyclables ainsi que d'enfouissement.

Le maire présente le projet de règlement numéro 511, intitulé "Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2023"

2022-11-216 **Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2023**

Proposé par M. Robert Sanfaçon, appuyé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que les prévisions budgétaires 2023 soient présentés et adoptés le 5 décembre 2022 à 19 h 00, à la salle municipale.

2022-11-217 **Fixer la date concernant l'adoption du règlement numéro 511 "Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2023"**

Proposé par Mme Joanne Labranche, appuyé par M. James Allan et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 511 relatif à l'imposition de taxes pour l'année 2023 soit adopté, après que le taux de taxation soit modifié, le lundi 5 décembre 2022, à 19 h 15, à la salle municipale.

2022-11-218 **Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2023**

Il est proposé par M. Carl Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12%) pour l'année 2023.

2022-11-219 **Services juridiques de la Fédération québécoise des municipalités**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Kinnear's Mills est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la "FQM");

CONSIDÉRANT que la FQM offre des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2022 sont de 130 \$ à 205 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en services juridiques ainsi qu'en ressources humaines et relations du travail, le cas échéant;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon, appuyé par Mme Marisol Brochu et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Kinnear's Mills mandate les Services juridiques de la FQM ainsi que le Service en ressources humaines et relations du travail afin qu'ils la conseillent et l'appuient.

2022-11-220 Paiement des redevances

ATTENDU QUE le 7 février 2022, le conseil municipal de Kinnear's Mills a adopté la résolution portant le numéro 2022-031;

ATTENDU QUE le conseil a statué que pour l'année 2021, les résidents permanents auront droit à une redevance d'éolienne représentant 15% de leur compte de taxes et les non-résidents auront droit à une redevance d'éolienne représentant 5% de leur compte de taxes;

ATTENDU QUE le conseil souhaite alléger et automatiser la gestion des redevances;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de réduire le compte de taxes de l'année 2023 de la somme de l'aide financière individuelle concernant les redevances de l'année 2021 aux résidents et/ou non-résidents de la municipalité. De plus, en cas de comptes en souffrance au 31 décembre 2022, le résident perd la redevance qui lui aurait été versé.

2022-11-221 Prolongement d'entente de services aux sinistrés - Croix-Rouge canadienne

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** unanimement de prolonger l'entente de services aux sinistrés, d'une année, avec la Croix-Rouge canadienne, en autorisant la directrice générale par intérim à signer l'amendement de prolongation et en versant la contribution annuelle au montant de 180.00 \$.

Dépôt des rapports semestriel de l'état des revenus et des dépenses

La directrice générale par intérim dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2022 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

2022-11-222 Service d'aide à la recherche de logement

CONSIDÉRANT QU'une présentation du projet de Service d'aide à la recherche de logements (SARL) a été faite par l'Office municipal d'habitation (OMH) lors du conseil des maires du 12 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le coût de projet estimé par l'OMH pour la mise en place d'un SARL serait de 117 600 \$ pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités, volet 3 - Subvention aux offices d'habitation, rembourse 90 % des dépenses admissibles pour un SARL permanent aux offices d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE l'OMH estime le coût pour la mise en place d'un SARL permanent sur le territoire de la MRC des Appalaches à 117 600 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'Habitation du Québec (SHQ) doit accepter le projet et le montage budgétaire présentés;

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités de la MRC désirant voir un SARL couvrir leur territoire doivent s'associer à un OMH et rembourser 10 % des dépenses autorisées, soit 11 760 \$;

CONSIDÉRANT QU'il a été proposé de répartir la part municipale au pro rata de la population, ce qui représenterait environ 0,27 \$ par habitant;

En conséquence, il est proposé par M. Carl Dubois, appuyé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité de Kinnear's Mills confirme sa volonté de participation au SARL permanent, tel que présenté par l'OMH;

Que la municipalité de Kinnear's Mills confirme également sa participation financière pour l'année 2023 à raison de 0,27 \$ par habitant, soit un total de 93,57 \$, advenant l'acceptation du projet par la SHQ.

2022-11-223 Autoriser le maire à signer le contrat de travail de la directrice générale par intérim

19h56 M. Roger Gosselin se retire.

ATTENDU QUE Madame Alexandra Gosselin a été embauchée le 6 juin 2022 au poste de directrice générale par intérim;

ATTENDU QU'aucun contrat de travail n'avait encore été signé;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents, qu'après consultation du comité des ressources humaines, que le contrat de travail de la directrice générale par intérim soit signé par le maire, Monsieur Marquis Bédard, la directrice générale par intérim et un témoin.

19h57 M. Roger Gosselin reprend son siège.

Location du chapiteau

Ce point sera discuté à une séance subséquente.

2022-11-224 Troisième paiement pour le service intermunicipale incendie

ATTENDU QUE la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de payer la facture pour le troisième paiement de 2022.

2022-11-225 Entretien hivernal des chemins

ATTENDU QU'en vertu des articles 4 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut décréter par résolution les chemins dont elle est dispensée d'entretenir l'hiver et ceux dont elle a l'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers que tous les chemins de la municipalité de Kinnear's Mills qui sont sous la charge de ladite municipalité de Kinnear's Mills, soient fermés à toute circulation à compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 15 mai 2023, à l'exception des rues, routes et chemins décrits à l'article suivant :

Que les rues, routes et chemins suivants soient ouverts et entretenus par la municipalité pour le passage des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2022-2023 :

N°	NOM	LONGUEUR
1-	ROUTE MONFETTE	3,88 km
2-	2 ^e RANG	0,59 km
3-	CHEMIN MAGWOOD	3,60 km
4-	CHEMIN DES ÉRABLES	0,43 km
5-	ROUTE COXON	1,50 km
6-	3 ^e RANG	5,97 km
7-	RANG ST-JOSEPH	0,44 km
8-	ROUTE DU 4 ^e RANG	1,87 km
9-	CHEMIN LATULIPPE	0,16 km
10-	CHEMIN CRAIG	2,89 km

11-	ROUTE BÉDARD	0,78 km
12-	CH. DE KINNEAR'S MILLS	1,96 km
13-	ROUTE DU 12 ^e RANG	3,97 km
14-	RANG ALLAN	3,56 km
15-	13 ^e RANG	5,10 km
16-	ROUTE DU 15 ^e RANG	1,16 km
17-	RUE DES ÉGLISES	0,48 km
18-	RUE DES FONDATEURS	0,49 km
19-	CHEMIN TRÉPANIER	0,27 km
20-	RUE LOWRY	0,31 km
21-	RUE DU FOYER	0,23 km
22-	PLACE HARRIET-WILSON	0,12 km
23-	CHEMIN BAILEY	0,80 km
24-	ROUTE DU MOULIN	0,60 km
	TOTAL	41,16 km

Qu'il est imposé et il sera prélevé, au cours de l'année 2023 sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe foncière générale à un taux suffisant d'après leurs valeurs au rôle d'évaluation de la municipalité, pour pourvoir à une partie du coût d'entretien pour le passage des véhicules sur les rues, routes et chemins.

Dans le cas des chemins fermés pour la saison hivernale, des panneaux signalant la fermeture desdits chemins seront installés aux 2 extrémités de ces derniers.

2022-11-226 **Travaux dans le 1er Rang**

ATTENDU QUE Monsieur François Couture et son fils ont excavé dans l'emprise du chemin du 1er Rang pour enfouir un tube d'érablière ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas été informée de ses travaux ;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de mandater la directrice générale par intérim afin qu'elle transmette une lettre à Messieurs Couture dans le but de les informer que la municipalité se décharge totalement des travaux qu'ils ont exécutés et qu'ils doivent en assumer l'entière responsabilité. De plus, s'ils refont des travaux non autorisés de ce genre, ces derniers ne seront pas tolérés par la municipalité et les contrevenants devront assumer les frais des travaux effectués par la municipalité pour remettre le tout à son état original.

2022-11-227 Demande d'achat de ponceaux par M. Patrick Gourdes

CONSIDÉRANT QUE l'eau des fossés appartenant à la municipalité s'écoule sur le terrain de M. Gourdes;

CONSIDÉRANT QUE M. Gourdes aimerait effectuer des travaux afin d'installer des ponceaux pour drainer l'eau et ne plus inonder son terrain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a retiré trois (3) ponceaux sur la rue Guy et qu'ils ne seront plus utilisés étant donné qu'ils sont en plastique ;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'offrir les trois (3) ponceaux à M. Gourdes afin de lui permettre de faire une entrée et de drainer l'eau sur son terrain;

2022-11-228 Conseil des aînés de la MRC des Appalaches

Il est **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Conseil des aînés de la MRC des Appalaches et de payer la cotisation au coût de 40\$.

Il est également résolu que M. Carl Dubois soit délégué pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches qui se tiendra le mercredi 23 novembre 2022, au club le Marquis à Black Lake, à 09 h 00.

Proposé par: Mme Marisol Brochu

Appuyé par: Mme Joanne Labranche

Offre d'achat de Monsieur Marcel Martineau et Monsieur Richard St-Pierre

Ce point sera discuté à une séance subséquente.

Haie de cèdres de Monsieur Martin Dagnault

CONSIDÉRANT QUE M. Dagnault est préoccupé par le fait qu'il n'a pas été avisé avant d'autoriser la coupe des cèdres qu'aucune garantie n'est donnée par le conseil quant à la survie des arbres plantés.

Le conseil décide de reporter le point afin d'en discuter à huis clos.

Dépôt du projet de règlement numéro 510 "Règlement concernant les limites de vitesses"

PRÉSENTATION du projet de règlement concernant les limites de vitesse.

Le règlement sera adopté à une séance subséquente.

Divers

- Le projet du CPE chemine bien. Les ingénieurs ont été sélectionnés, l'arpenteur viendra à la première semaine de novembre et les travaux devraient débiter à la période de dégel 2023;

- La fête de Noël sera le 11 décembre 2022 à l'église catholique;

- Deuxième affichage concernant les postes de journaliers aux loisirs et surveillant de patinoire;

Période de questions

- Monsieur Ghislain Durand demande au conseil à ce que le chemin Magwood soit plus entretenu.

Le maire répond qu'il va regarder cela avec l'inspecteur en voirie.

- Madame Louise Trépanier questionne le conseil quant au règlement sur les véhicules hors route.

Le conseil fera des vérifications avec le parrain policier de la municipalité.

- M. Michel Desmarais mentionne que le chemin Magwood devrait avoir une modification à la limite de vitesse. À son avis, il y a des endroits où il est difficile de rencontrer, il demande de faire des correctifs à la route et d'élargir un ponceau. Il affirme que plusieurs voitures tombent dans le fossé dans ce chemin.

M. Sanfaçon et M. Gosselin s'engagent à aller constater, avec M. Hogan, les demandes de M. Desmarais et de faire un suivi avec le conseil.

- M. Rufus Jamieson mentionne que son voisin de terrain a enlevé et roulé sa clôture sur la limite de terrain derrière la maison sur la Place Harriet-Wilson.

Le conseil fera des vérifications avec l'inspecteur en voirie et pourra peut-être agir comme médiateur dans ce dossier.

- M. Gilbert Fiset demande un suivi quant aux travaux sur la route Monfette.

Le maire répond qu'on aura des réponses au courant de cette semaine.

- M. Desmarais et M. Fiset demandent un suivi quant à la fibre optique.

Le conseil répond que le dossier suit son cours.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 57.

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 NOVEMBRE 2022.